



# JOURNAL DES DEBATS

713

DU PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

---

No 21 – 2017

## Séance

du vendredi 22 décembre 2017

Présidence : Frédéric Lovis (PCSI), président du Parlement

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

### Ordre du jour :

31. Election d'un membre, éventuellement d'un remplaçant, de la commission de gestion et des finances
32. Election d'un remplaçant de la commission de l'environnement et de l'équipement
33. Election d'un remplaçant de la commission de la justice
34. Election d'un membre, éventuellement d'un remplaçant, de la commission des affaires extérieures et de la formation
35. Election d'un membre, éventuellement d'un remplaçant, de la commission de l'économie
36. Election de deux membres, éventuellement de remplaçants, de la commission de la santé
37. Election d'un(e) juge suppléant(e) au Tribunal cantonal
38. Promesse solennelle d'un(e) juge suppléant(e) au Tribunal cantonal
39. Elections au Parlement
  - 39.1 Présidence du Parlement
  - 39.2 Première vice-présidence
  - 39.3 Deuxième vice-présidence
  - 39.4 Deux scrutateurs
  - 39.5 Deux scrutateurs suppléants
40. Elections au Gouvernement
  - 40.1 Présidence du Gouvernement
  - 40.1 Vice-présidence du Gouvernement

*(La séance est ouverte à 14 heures en présence de 60 députés et de l'observatrice de Moutier.)*

---

**Le président :** Mesdames et Messieurs, je vous prie de gentiment regagner vos places et je rappelle au public qu'il y a une salle où l'on diffuse en direct nos débats, comme vous

l'avez ici sur l'écran, salle qui se trouve dans le couloir sur votre droite, ceci pour les personnes qui n'auraient pas suffisamment de place ou qui désireraient s'asseoir durant cette séance.

Mesdames et Messieurs les Députés, Madame la Présidente du Gouvernement, Messieurs les Ministres, Madame la Chancelière d'Etat, Monsieur le Secrétaire du Parlement, Madame la secrétaire, Monsieur l'huissier, Madame l'Observatrice de la ville de Moutier, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, Mesdames et Messieurs, chères familles des candidats, j'ouvre ma dernière séance de Parlement avec une certaine émotion et vous remercie d'y porter présence.

Seize élections sont au programme de notre ordre du jour ainsi qu'une promesse solennelle.

Je n'ai pas de communication particulière si ce n'est de vous informer que la présidente du groupe PDC, Anne Froidevaux, a remis son mandat avec effet immédiat hier et que c'est donc le vice-président du groupe, Monsieur le député Michel Choffat, qui va fonctionner ce jour.

Je vous propose de commencer ainsi : comme nous avons six élections de membres ou de remplaçants dans les commissions et afin de vous éviter des redites rébarbatives, je me permettrai de remercier tous les membres sortants à la fin du point 36 de notre ordre du jour.

### **31. Election d'un membre de la commission de gestion et des finances**

**Le président :** Suite à la démission de Madame la députée Géraldine Beuchat, membre de la commission de gestion et des finances, il convient d'élire un nouveau membre. Le groupe PCSI propose la candidature de Monsieur Thomas Schaffter.

Y a-t-il d'autres propositions ? Cela ne semble pas être le cas. Conformément à l'article 66, alinéa 9, de notre règlement, Monsieur le député Thomas Schaffter est donc élu tacitement.

### 32. Election d'un remplaçant de la commission de l'environnement et de l'équipement

**Le président :** Suite à la démission de Monsieur le député Vincent Hennin, remplaçant de la commission de l'environnement et de l'équipement, il convient également d'élire un nouveau remplaçant. Le groupe PCSI propose la candidature de Monsieur le député Damien Chappuis.

Y a-t-il d'autres propositions ? Ce n'est pas le cas. Monsieur le député Damien Chappuis est donc élu tacitement.

### 33. Election d'un remplaçant de la commission de la justice

**Le président :** Suite à la démission de Monsieur Thierry Simon, remplaçant de la commission de la justice, il convient d'élire également un remplaçant. Le groupe PLR propose la candidature de Monsieur Alain Bohlinger.

Y a-t-il d'autres propositions ? Ce n'est pas le cas non plus. Monsieur le député Alain Bohlinger est donc élu tacitement.

### 34. Election d'un membre de la commission des affaires extérieures et de la formation

**Le président :** Suite à la démission de Monsieur le député Thomas Schaffter, membre de la commission des affaires extérieures et de la formation, il convient d'élire un nouveau membre. Le groupe PCSI propose la candidature de Monsieur le député Jean-Daniel Tschan.

Y a-t-il d'autres propositions ? Ce n'est pas le cas. Monsieur le député Jean-Daniel Tschan est donc élu tacitement.

### 35. Election d'un membre de la commission de l'économie

**Le président :** Suite à la démission de Monsieur le député Jean-Daniel Tschan, membre de la commission de l'économie, il convient d'élire un nouveau membre. Le groupe PCSI propose à ce poste votre serviteur.

Y a-t-il d'autres propositions ? Ce n'est pas le cas. Je me déclare donc élu tacitement.

### 36. Election de deux membres, éventuellement de remplaçants, de la commission de la santé

**Le président :** Suite à la démission de notre vice-présidente Pauline Queloz et de Gabriel Voirol, tous deux membres de la commission la santé, il convient d'élire deux nouveaux membres.

Le groupe PDC propose la candidature de Mme Anne-Lise Chapatte, actuellement remplaçante, comme membre et proposera un ou une nouvelle remplaçant(e) lors de la session de janvier prochain.

Le groupe PLR propose les candidatures de M. Serge Caillet, actuel remplaçant, comme membre et de M. David Balmer comme nouveau remplaçant.

Y a-t-il d'autres propositions ? Ce n'est pas le cas. Conformément à l'article 66, alinéa 9, de notre règlement, Mme

Anne-Lise Chapatte et MM. Serge Caillet et David Balmer sont donc élus tacitement, respectivement membres et remplaçant de cette commission.

Les premières élections au sein de commissions étant faites, nous souhaitons beaucoup de plaisir et plein succès à ces personnes dans le cadre de leur futur exercice.

Nous tenons ici à remercier Madame la députée Géraldine Beuchat, Monsieur le député Vincent Hennin, Monsieur le député Thierry Simon, Monsieur le député Thomas Schaffter, Monsieur le député Jean-Daniel Tschan, Madame la députée et vice-présidente Pauline Queloz et Monsieur le député Gabriel Voirol, deuxième vice-président, pour leur engagement au sein de leur commission respective.

### 37. Election d'une juge suppléante au Tribunal cantonal

**Le président :** C'est la première fois, Mesdames et Messieurs, chers collègues, que nous sommes dans ce cas de figure où le président du Parlement fait part du préavis du Conseil de surveillance de la magistrature. Pour rappel, cette manière de faire fait suite à l'acceptation, par ce Parlement, de la motion déposée par notre ancien collègue Christophe Schaffter, votée en avril 2011 et suivie des modifications de la loi d'organisation judiciaire, adoptées le 9 décembre 2015 et en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016.

Chères et chers collègues, vous avez eu connaissance de la lettre du Conseil de surveillance de la magistrature. Celle-ci était datée du 14 novembre 2017. Le Conseil de surveillance de la magistrature donne un préavis favorable relatif à la désignation de Madame Nathalie Brahier en tant que juge suppléante au Tribunal cantonal.

Mme Nathalie Brahier a 35 ans, habite à Bassecour et vit en concubinage avec le papa de ses deux enfants.

Concernant ses connaissances professionnelles, je me réfère à la lettre du CSM qui stipule, je cite : «Elle jouit d'une expérience professionnelle depuis plusieurs années en tant que greffière auprès du Tribunal de première instance et du Tribunal cantonal. Elle dispose ainsi de bonnes connaissances de l'organisation judiciaire jurassienne et des procédures menées par le Tribunal cantonal. Elle a eu l'opportunité de fonctionner à quelques reprises en tant que juge extraordinaire du Tribunal cantonal».

De ces faits et selon l'avis du CSM, Mme Nathalie Brahier répond aux exigences du poste à pourvoir et nous vous proposons de l'élire.

Y a-t-il d'autres propositions ?

Ce n'est pas le cas. Nous pouvons dès lors passer au vote. Merci aux scrutateurs de venir chercher le matériel pour procéder à ce vote. Je vous rappelle, chères et chers collègues, et ceci pendant la totalité de l'après-midi, de bien rester à votre place pendant toute la procédure de vote et, s'il vous plaît, de ne pas plier les bulletins de vote afin de faciliter le travail de dépouillement des scrutateurs. Merci d'avance.

Concernant les scrutateurs, pour cette élection-ci, nous allons fonctionner avec les deux scrutateurs titulaires, à savoir MM. Bernard Varin et Nicolas Maître.

Pour les points 39 et 40, nous ferons également appel aux scrutateurs suppléants. Toutefois, en l'absence ce jour de David Balmer, le groupe PLR propose de désigner comme scrutateur suppléant extraordinaire Monsieur le député Stéphane Brody. Y a-t-il une autre proposition ? Ce n'est pas le cas.

Donc, M. Stéphane Brosy est désigné scrutateur suppléant extraordinaire.

J'invite donc les deux scrutateurs à s'approcher de notre secrétaire pour procéder à la distribution des bulletins.

Je sonnerai tout à l'heure pour la reprise des débats. Vous allez entendre cette magnifique petite cloche qui va retentir et on va donner ensuite trois minutes pour que vous puissiez regagner vos places.

Encore une information importante pour les représentants des médias qui sont nombreux aujourd'hui. Je vous invite à ne pas photographier bien évidemment les députés lorsque ceux-ci inscriront le nom sur leur bulletin. Mais je pense que cela va de soi.

*(Distribution et récolte des bulletins.)*

**Le président** : Je suspends donc la séance et vous aurez quelques minutes pour revenir à vos places par la suite.

*(La séance est suspendue durant le dépouillement.)*

**Le président** : Voilà, chères et chers collègues, Mesdames et Messieurs, le résultat du scrutin est le suivant.

#### Résultat du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	7
Bulletins nuls :	5
Bulletins valables :	48
Majorité absolue :	25

Nathalie Brahier est élue par 48 voix. *(Applaudissements.)*

**Le président** : J'invite Madame Nathalie Brahier à venir devant la tribune pour faire la promesse solennelle et j'invite l'assemblée à se lever.

#### **38. Promesse solennelle d'une juge suppléante au Tribunal cantonal**

**Le président** : Madame Brahier, à l'appel de votre nom, veuillez répondre «je le promets» après la lecture de la promesse solennelle : «Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la Constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge». Madame Brahier ?

**Mme Nathalie Brahier** : Je le promets.

**Le président** : Je vous félicite et vous souhaite beaucoup de plaisir dans votre nouvelle fonction. Bravo Madame Brahier. *(Applaudissements.)*

#### **39. Elections au Parlement et au Gouvernement**

##### **39.1 Présidence du Parlement**

##### **39.2 Première vice-présidence du Parlement**

##### **39.3 Deuxième vice-présidence du Parlement**

##### **39.4 Deux scrutateurs**

##### **39.5 Deux scrutateurs suppléants**

#### **40. Elections au Gouvernement**

##### **40.1 Présidence du Gouvernement**

##### **40.2 Vice-présidence du Gouvernement**

**Le président** : Vous avez reçu la liste des candidatures pour les postes où nous devons désigner nos futurs élus. Pour les présentations respectives de tous les candidats, je passerai la parole aux différents groupes parlementaires. Pour la première présentation, je passe la parole à Monsieur Michel Choffat pour le groupe PDC.

**M. Michel Choffat** (PDC), vice-président de groupe : Suite aux événements de ces derniers jours et au vu des différentes communications dans la presse et des fuites des délibérations de notre groupe dont notre présidente n'était pas informée, elle a pris la décision qui s'imposait.

Elle nous a alors transmis sa démission avec effet immédiat. Je tiens donc à la remercier pour son investissement sans limite, en particulier dans le dossier de l'élection à la présidence du Parlement.

C'est donc pour cette raison, en tant que vice-président du groupe PDC et par respect de nos institutions, que j'assume la fonction de président par intérim. Je vais donc vous présenter nos candidats.

A la présidence du Parlement, Pauline Queloz. Pauline Queloz est née le 20 mars 1990, habite Saint-Brais et est célibataire. Elle a effectué une formation, après l'école obligatoire, au Lycée cantonal de Porrentruy de 2005 à 2008. Elle suit ensuite les cours à l'Université de Neuchâtel, Faculté de droit, de 2008 à 2012 où elle obtient son baccalauréat universitaire en droit. De 2011 à 2015, elle continue, toujours à l'Université de Neuchâtel, et obtient une maîtrise universitaire bilingue en droit.

Au niveau de ses expériences professionnelles, dès 2008, elle effectue de nombreux remplacements dans la région dans la restauration, dans l'enseignement et différents stages en lien avec sa formation actuelle.

Son parcours politique. Pauline est membre des JDC dès 2012. Elle est députée dès 2016 et est actuellement vice-présidente du Parlement.

Pauline Queloz est volontaire, persévérante. Elle a de l'ambition et, à l'image de tout être humain, elle n'est pas parfaite. Mais qui d'entre nous est parfait ? Toutefois, je ne m'attarderai pas sur le feuilleton auquel nous avons assisté ces dernières semaines. Il n'a que trop duré. Je me garderai de porter un jugement ici à cette tribune. Prenons de la hauteur pour le bien de notre République.

Dès lors, le groupe PDC, dans sa majorité, soutiendra Pauline Queloz et sollicite votre soutien.

Concernant la deuxième vice-présidence, notre groupe vous propose la candidature d'Eric Dobler.

Eric Dobler est né le 9 septembre 1960. Il habite Bassecourt, il est marié et il a deux filles. Il est expert en assurances et, comme formation, il a obtenu une maturité scientifique au Lycée cantonal et il a suivi l'Ecole de police judiciaire à Genève.

Son parcours professionnel : Ecole de police à Genève, Police judiciaire à Genève, Police judiciaire dans le Jura de 1991 à 2000 et, depuis 2000, il travaille dans les assurances.

Son parcours politique : il est membre du conseil général de Bassecour de 1993 à 1996 et de 2009 à 2012 dans la nouvelle entité, en Haute-Sorne, depuis 2013. Il est conseiller communal de 1997 à 2008. Il est président du PDC de Bassecour de 1999 à 2006. Il devient député suppléant de 2006 à 2007 et, dès 2008, député. Membre de la commission de gestion et des finances de 2007 à 2015. Il est actuellement président de la commission de l'économie.

Eric Dobler est une personne plutôt discrète mais efficace. Il est un de ces hommes pour qui il est indispensable de préparer, d'analyser et de synthétiser les dossiers avant de se positionner. Dès lors, le groupe PDC vous demande aussi de lui accorder votre confiance.

Au niveau des scrutateurs : Bernard Varin. Je pense qu'il n'est plus nécessaire de le présenter longuement à ce poste de scrutateur puisqu'il l'est pour la troisième fois. Bernard, c'est la force tranquille que nous vous demandons aussi de soutenir.

Enfin, en toute humilité, le groupe PDC soutiendra toutes les autres candidatures officielles. Je vous remercie de votre attention et d'avance de votre soutien.

**Le président** : Pour les candidats du groupe PLR, j'invite à la tribune son président, Monsieur le député Alain Lachat.

**M. Alain Lachat** (PLR), président de groupe : Le groupe libéral-radical a l'honneur et le plaisir de présenter notre collègue Gabriel Voirol à la première vice-présidence du Parlement jurassien.

Vous connaissez sa biographie, nous vous l'avons détaillée il y a une année, lors de son accession à la deuxième vice-présidence.

Gabriel Voirol est pharmacien, il a 56 ans et il est marié à Pierrette. Ses trois grands enfants ont marché dans les pas de leur père, avec des professions en lien avec la santé. Et vous savez que l'homme à la casquette a été élu cet automne à la mairie de «sa ville» de Porrentruy.

Gabriel Voirol, c'est l'expression de la convivialité et du rapport humain. Dans son job à la tête d'une pharmacie à Bassecour, dans ses liens familiaux et amicaux, dans la politique aussi.

C'est encore un homme qui vit pleinement les moments de la vie et les expériences. Gabriel Voirol est également un passionné de nature, avec une conscience forte de la nécessité de présenter l'environnement et notre terre. Il ne le fait pas par de grandes déclarations mais au travers d'actes à l'échelle locale. Ainsi, les cours d'eau de sa commune de Porrentruy, nombreux et parfois cachés, n'ont plus de secret pour lui. Il s'est beaucoup impliqué pour les préserver, les renaturer. Et il les arpente régulièrement. Il est convaincu que chacun a quelque chose à faire pour préserver la nature.

Gabriel Voirol est profondément ancré dans le terroir jurassien. Pas seulement celui de Porrentruy mais dans les terroirs du Canton. Ses origines sont francs-montagnardes; son activité professionnelle est basée en Haute-Sorne; et, évidemment, l'Ajoie est le pays dans lequel il s'est empressé de revenir une fois ses études de pharmacien terminées.

La personnalité de Gabriel Voirol ne serait pas pleinement décrite si on n'y ajoutait pas le respect. Il exprime par ailleurs

un grand respect des institutions et de leur bon fonctionnement. Il est surtout respectueux de l'autre, de tous les autres, quels que soient leurs opinions ou leur statut social. Un respect humaniste mais responsable et libéral.

La liberté le caractérise aussi. Respectueux des valeurs libérales-radicales, avec cet héritage radical ajoutot, il se forge sa propre opinion. Avec pragmatisme, sans idéologie.

Membre de notre Parlement depuis 2016, Gabriel Voirol est prêt à mettre ses nombreuses expériences et sa façon de faire de la politique à disposition de notre Parlement. Le groupe PLR est fier de le recommander à vos suffrages.

En ce qui concerne le poste de scrutateur suppléant, je vous propose, à sa propre succession, la candidature de David Balmer à ce poste.

Pour conclure le point 39 de notre ordre du jour, le groupe PLR soutiendra à l'unanimité les candidats selon la liste présentée par le Bureau. Pour la présidence du Parlement, le groupe PLR ne remet pas en cause la présidence qui revient au PDC.

Pour le point 40 de notre ordre du jour, selon la rotation annuelle organisée, j'ai l'honneur de vous présenter la candidature de Jacques Gerber à la vice-présidence du Gouvernement pour l'année 2018.

Jacques est né le 11 mars 1973, habite Porrentruy et est papa de 4 enfants. D'origine terrienne, ses activités sur l'exploitation agricole familiale, à Vendlincourt, lui ont inculqué le sens du travail et des responsabilités, le respect des valeurs humaines et de la nature.

Jacques a donc grandi à Vendlincourt où il a effectué son école primaire avant de rejoindre Porrentruy pour le collège Stockmar, puis le Lycée. Après une maturité obtenue au Lycée cantonal, Jacques entreprend une formation académique à l'Université de Neuchâtel où il obtient une licence en sciences économiques en 1995, complétée par l'obtention d'un Master en économie rurale à Manchester en 1998 et couronnée par un doctorat en sciences du Polytechnique de Zurich en 2003.

Il débute ensuite son activité professionnelle à l'Office fédéral de l'agriculture à Berne, puis sera chef de l'Office cantonal de l'environnement à Saint-Ursanne de 2008 à son élection au Gouvernement.

Quelques années seulement après le début de son activité professionnelle, Jacques entame son parcours politique en tant que conseiller de ville à Porrentruy puis comme député au Parlement. Il sera contraint d'abandonner son siège en 2007, après une année, suite à sa nomination à la tête de l'Office de l'environnement. Entré au Gouvernement en 2016, il dirige depuis, comme vous le savez toutes et tous, le Département de l'économie et de la santé.

Jusqu'à ce jour, la carrière de Jacques Gerber lui a permis d'acquérir un grand nombre de connaissances et de compétences : management, diplomatie, négociation ou encore une bonne connaissance du fonctionnement de l'administration. Jacques est un homme pragmatique, compétent, ouvert et, comme vous le constatez, au bénéfice d'un parcours professionnel riche. Ses acquis, son réseau et ses diverses expériences lui permettent de relever les nombreux défis rencontrés au Département de l'économie et de la santé et l'aideront, à n'en pas douter, à affronter ceux qui l'attendent encore.

Réaliste, Jacques Gerber croit à la responsabilité individuelle, aux vertus de l'initiative privée mais aussi au rôle subsidiaire indispensable de l'Etat. Intègre, loyal, rigoureux, il fait

confiance aux gens, prône un véritable esprit collégial et privilégie le dialogue pour résoudre les différends, sans oublier au final de décider.

Le groupe PLR respectera notre concordance jurassienne et vous recommande d'élire Jacques Gerber à la vice-présidence du Gouvernement jurassien pour 2018.

Avant de conclure, je tiens à adresser, en mon nom personnel et au nom du groupe PLR, nos remerciements les plus sincères à nos présidents 2017.

A Nathalie Barthoulot pour sa grande disponibilité tout au long de l'année en tant que présidente du Gouvernement. Chère Nathalie, tu as su entretenir une image d'un Gouvernement dynamique et tourné vers le futur. En tant que membre du Bureau, j'ai pu apprécier ton engagement et tes conseils pertinents, toujours dirigés pour trouver solutions et un consensus pour nos institutions. Je t'en remercie sincèrement.

A Frédéric Lovis, notre président du Parlement qui, j'en suis sûr, a eu une année pleine et intense, aussi bien en représentations qu'en décisions. Cher Fred, tu as su diriger nos débats lors des plénums ainsi que le Bureau avec brio et professionnalisme. Chacun de nous l'a apprécié à sa juste valeur. Encore un chaleureux merci à vous deux. Je vous remercie pour votre attention.

**Le président :** Pour la présentation des candidats du groupe PCSI, j'invite à la tribune sa présidente, Madame la députée Géraldine Beuchat.

**Mme Géraldine Beuchat (PCSI), présidente de groupe :** Le rythme affolant des saisons nous conduit inexorablement au renouvellement des organes de notre Parlement.

Il est déjà temps, pour Frédéric Lovis, d'atterrir après un vol historique avec la votation de Moutier le 18 juin, un vol final avec l'épilogue de la loi sur le salaire minimum et un vol festif et associatif au cœur des activités des Jurassiennes et des Jurassiens. Grand merci, Fred, ce fut un énorme plaisir de travailler avec un président de haut-vol !

Grand merci également à Nathalie Barthoulot pour son engagement intense dans sa fonction. On sent toute l'énergie que vous mettez au service des citoyennes et des citoyens. Mes collègues du Bureau ne me contrediront pas en disant que nous allons regretter, Madame la Ministre, votre grand sens de l'humour et vos sketches dont vous seule avez le secret ! (*Rires.*)

L'honneur me revient de vous présenter la personne qui est proposée à la présidence du Gouvernement.

La première image, j'en suis sûre, qui vient immédiatement à l'esprit le concernant, c'est son mode de déplacement. Le débat du budget en est la preuve : le ministre utilise un vélo électrique !

Une chose est certaine, c'est qu'il pédale fort et qu'il apprend vite le métier de ministre qu'il exerce depuis début 2016. Par sa fonction, il est président du conseil d'administration d'Energie du Jura SA, co-président de l'association interligne TGV Rhin-Rhône-Méditerranée et il représente la Suisse au sein du congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

Même si une de ses idoles est Louison Bobet, un nom pour le moins particulier pour un triple champion du Tour de France, David Eray est aussi un grand sportif. Même s'il n'est pas Bobet (Louison s'entend), il est multifonctions, intelligent,

conscientieux et décideur. Il n'hésite d'ailleurs jamais à enfourcher sa monture pour une course dans la région. Et ses résultats sont plutôt bons.

Il prépare minutieusement ses objectifs et ne laisse rien au hasard. Exigeant avec les autres mais aussi terriblement exigeant envers lui-même. Il assure le train, en danseuse s'il le faut, pour corriger les quelques défauts qu'il connaît ou pour faire avancer des dossiers qui lui tiennent à cœur. Il a terminé la Transjurane et fait avancer la ligne Moutier-Paris – c'est pour bientôt – à un rythme soutenu et ce ne sont que deux dossiers sur les nombreux qu'il a à traiter.

Il aime donner l'exemple. Ministre de l'environnement, c'est en train qu'il se déplace à son travail. Ce mode de faire lui permet une proximité, qu'il affectionne, avec les citoyens. Il adore converser et échanger avec tout un chacun car il apprend beaucoup de ces échanges. Jamais le nez dans le guidon, il a toujours une vision à long de terme dans ses choix et décisions, ceci dans un esprit constructif et dans l'intérêt général.

Même en cas de crevaison ou de déraillement de sa chaîne, il ne se laissera jamais abattre et tirera toujours le positif de chaque situation. Quelle grande qualité !

Profondément Jurassien dans l'âme, il veut que toutes ses actions soient dans l'intérêt des Jurassiennes et des Jurassiens.

David Eray est né le 18 janvier 1973 à Saignelégier. Lucine et Hervé, ses parents, nous font l'honneur d'être présents. Une chose est certaine, c'est qu'il n'a pas utilisé longtemps le tricycle tant sa vie est dense. Ecole primaire au Noirmont, diplôme d'ingénieur HES en microtechnique à l'école d'ingénieur du Locle, formation en postgrade en gestion d'entreprise.

Cette solide formation lui a permis de presser sur les pédales chez ETA, Juroca, Maurice Lacroix ou encore Swatch Group comme constructeur de machine, chef de projet ou encore directeur opérationnel. Grâce à ses emplois, il a roulé sa bosse une année aux Etats-Unis et six mois en Inde. Il maîtrise ainsi plusieurs langues. Un grand plus dans sa fonction actuelle et pour les relations du Jura avec le reste de la Suisse, voire du monde.

Lorsqu'il met la pédale douce, c'est avec sa famille qu'il aime rester. Il sait garder du temps pour Séverine (Séve) son épouse, Emilie, Jeanne, Adèle et Louison, ses 4 enfants.

Les virées en amoureux qu'il bloque entre deux rendez-vous pour son épouse ne sont pas toujours de grand repos. J'ai ouï dire que, lors d'un déplacement au Tessin, il a failli se perdre en pleine montagne avec Séverine, son GPS ne fonctionnant plus tant il pleuvait et qu'il y avait du brouillard. Situation pas très romantique et plutôt cocasse pour le ministre de la mobilité et des transports. (*Rires.*)

Durant cette année de présidence, il est prêt à mettre une accélération pour que notre Canton soit dans le peloton de tête. Nous sommes convaincus qu'il ne restera pas en roue libre et qu'il mettra tout son panache pour représenter notre Canton dans les divers événements où il sera convié. C'est pourquoi, le groupe PCSI vous recommande vivement David Eray dans vos votes à la présidence du Gouvernement.

**Le président :** Pour le groupe socialiste, j'invite à la tribune son vice-président, Monsieur le député Claude Schlüchter.

**M. Claude Schlüchter** (PS), vice-président de groupe : L'an passé, je débutais mon propos à cette tribune par ces mots : «Tous les ans, à la même période, comme la Trêve des confiseurs, revient le rituel de la présentation des candidats aux fonctions qu'ils postulent. Cette activité, par son aspect répétitif, n'est pas véritablement exaltante et même grisante.»

Alors, je vous le dis tout de suite, ce n'était pas un mensonge de ma part. Je le pensais sincèrement l'année passée.

Aujourd'hui, je parlerais moins de trêve et j'emploierais plutôt des termes autres que véritablement exaltant et même grisant. Le bon sens des mots de l'an passé ne résonne plus de la même manière aujourd'hui.

Je dis cela parce qu'en français, les mots ont un sens. Doit-on dire nouilles ou pâtes ? Doit-on dire faire ses bagages ou faire ses valises ? Doit-on dire houlette ou férule ? Tricot ou pull ? Tisane ou infusion ? Humeur ou humour ?

Chers collègues, je laisse tout cela à votre réflexion et à votre finesse d'esprit.

Depuis les révélations sur les mensonges supposés de Madame la députée Pauline Queloz quant aux conditions de passage de son examen d'avocate, un flux ininterrompu de commentaires, d'informations et de désinformations ont été publiquement exprimés. Les derniers échos en date font état d'une profonde division au sein même du PDC quant au soutien à assurer à sa candidate officielle au perchoir du Parlement. Cette situation, outre qu'elle compromet fortement une présidence sereine du Législatif cantonal, fait peser un discrédit durable sur la candidate du PDC.

Le groupe socialiste ne peut comprendre qu'une inconséquence collective débouche sur une disgrâce personnelle de Madame Queloz. Disgrâce politiquement dommageable pour l'institution parlementaire et moralement préjudiciable pour la personne.

Dans les conditions actuelles, le groupe socialiste n'a pas changé d'avis et il laisse la liberté de vote, comme cela doit se passer en démocratie. Mais, au vu de la situation, j'imagine que peu de mes collègues accorderont leurs suffrages à la candidate officielle du PDC, précisément pour éviter les dégâts irréparables qui ne manqueront pas de résulter de l'élection d'une candidate en proie à une méfiance durable de ses pairs et à la raillerie publique.

Aussi, le groupe socialiste en appelle-t-il au sursaut du groupe PDC, dont l'accession d'un de ses membres au perchoir du Parlement n'est aucunement remise en cause. Une candidature de substitution recueillerait une grande majorité des suffrages de notre groupe parlementaire. En clair, le groupe socialiste ne conteste pas le tournus des présidences et la présidence au groupe PDC.

Pour les élections de ce jour, le groupe socialiste a une candidature à vous présenter, Monsieur le député Nicolas Maître au poste de scrutateur. Employé par la grande Régie jaune, il est un gage de sécurité pour les comptes et les décomptes en plus d'être un homme de lettres.

Chers collègues, le groupe socialiste, excepté la présidence du Parlement, que nous mettons en jachère, appuiera l'ensemble des candidats présentés au Parlement et au Gouvernement.

Permettez-moi d'exprimer, au nom du groupe socialiste et en mon nom personnel, ma plus vive gratitude à Monsieur le président Frédéric Lovis, qui conduit nos débats pour la dernière fois ce vendredi.

Monsieur Lovis, par votre présence assidue aux multiples représentations découlant de votre mandat, vous avez su associer avec agrément notre Législatif à la vie publique et associative. Vous avez vécu, avec le peuple jurassien, un moment fort au mois de juin. Vous vivez actuellement un moment moins intense en décembre mais c'est la vie d'un président. Nous vous remercions, Monsieur le Président, pour cette mission que vous avez assumé à sa juste valeur et pour le message que vous avez distillé à nos concitoyens tout au long de votre périple annuel.

Dans le même élan, je tiens également à témoigner la reconnaissance de notre groupe à Madame la présidente du Gouvernement, Nathalie Barthoulot.

Son action politique, son engagement de chaque jour visent un développement durable, empreint de solidarité et d'égalité pour chacune et chacun. Avec votre conception de la politique, Madame la Présidente, vous privilégiez le dialogue et la concertation. Vous êtes une présidente engagée et vous avez servi la République avec talent, avec cœur et avec tout votre charme. Merci pour votre dévouement, votre générosité, vos convictions et votre enthousiasme.

Chers collègues, merci à toutes et à tous ... et, malgré ces dernières semaines pénibles et tout ce qui va avec, je vous souhaite un Joyeux Noël !

**Le président** : Merci, Monsieur le président du groupe socialiste, pour vos mots me concernant et je joins à cela ceux concernant Mme Barthoulot et pour la présentation de vos candidatures. Pour la proposition des candidats UDC, j'invite à la tribune Monsieur le député Damien Lachat, président de groupe.

**M. Damien Lachat** (UDC), président de groupe : Même si, cette année, ce sont plutôt des problèmes acoustiques qui ont parsemé nos débats, plusieurs alertes aux cartes de votes ont fait transpirer notre secrétaire. Les scrutateurs ne sont donc pas à mettre aux oubliettes !

Le groupe UDC vous propose de renouveler votre confiance à notre représentante franc-montagnarde, Brigitte Favre, pour le poste de scrutatrice suppléante, notre groupe étant fier d'assurer une présence féminine dans le groupe des scrutateurs.

Pour ne pas finir simplement par la formule consacrée que notre groupe soutiendra toutes les candidatures officielles présentées, j'aimerais dire quelques mots sur le président et sur sa succession.

Monsieur le Président, cher Fred, j'aimerais te témoigner l'honneur et le plaisir que j'ai eus à partager ton année présidentielle au sein du Bureau et de certaines représentations. Même si tu espérais parfois clore la séance du Bureau rapidement, tu pouvais toujours compter sur mes divers, quelquefois polémiques, pour faire durer le plaisir.

J'ai aussi très apprécié nos après-après-séance de Bureau où nous finissions la soirée dans un lieu gardé presque secret afin de refaire le Jura, et parfois même le monde. Accompagnés d'autres initiés et comme le travail est titanesque, c'est parfois seulement au petit matin que nous devons terminer nos discussions. Mais, sérieux et responsables que nous sommes, nous assurons toujours notre présence à nos différentes obligations le lendemain matin.

Je te remercie donc, cher Président, pour ces moments amicaux, conviviaux et au combien sympathique.

Parlons maintenant de ta succession.

Les déchets sauvages, la suppression de la distribution du courrier de La Goule, le remboursement de la TVA, le gravillonnage des routes cantonales, le risque d'accident au tunnel de La Roche, l'entretien des routes communales par le Canton, les cours d'instruction routière, l'étang de Bollement, la planification financière de la H18, la prévention du surendettement des jeunes, la présence policière nocturne aux Franches-Montagnes ou encore les tarifs des crèches sont quelques-unes des nombreuses interventions de notre vice-présidente.

Ces dernières semaines, un certain nombre de personnes ont oublié qu'ici, dans ce plénum, nous devrions parler de l'avenir de notre Canton, faire des propositions, débattre des idées, trancher des dilemmes, dénoncer les dysfonctionnements et non pas palabrer sur nos vies personnelles ou nos problèmes privés.

Un autre oubli : nous sommes ici pour débattre ou combattre des idées, pas des personnes. Ne nous laissons pas mener par des ambitions personnelles ou la pression des médias mais sachons prendre du recul. Sachons également respecter les us et coutumes de notre institution pour ne pas créer le chaos.

En politique, il faut parler des actions concrètes et, depuis son arrivée au Parlement en janvier 2015, Pauline Queloz n'a jamais hésité à monter à cette tribune défendre son point de vue.

La candidate à la présidence nous a également représentés pendant deux années comme deuxième vice-présidente, puis comme vice-présidente et même dans l'équipe de foot. Elle a également déjà mené les débats de ce Parlement à plusieurs reprises, tout ceci à la satisfaction de toutes et tous.

Nous devons baser notre choix sur le parcours de Pauline Queloz et sur ses actes politiques, sur son engagement pour notre Canton et pas seulement sur les trois dernières semaines qui se sont plus apparentées à une mauvaise télé-réalité pour voyeuristes.

Pauline Queloz est une femme travailleuse, engagée et avec du caractère et, en regardant son parcours sur son entier, elle mérite autant que ses prédécesseurs d'accéder à la présidence de notre Parlement. Et elle fera, j'en suis convaincu, une excellente première citoyenne de ce Canton.

**Le président** : Reste un groupe à s'exprimer. J'invite à la tribune, pour le groupe VERTS et CS-POP, Monsieur le député Rémy Meury.

**M. Rémy Meury (CS-POP)** : En premier lieu, je tiens, Monsieur le Président, cher Fred, à te remercier et à te féliciter, au nom du groupe VERTS et CS-POP et en mon nom personnel, pour ton année présidentielle que tu as assumée remarquablement.

Tu as su mener nos débats sans jamais être autoritaire, en sachant remettre à l'ordre, calmement mais fermement, ceux d'entre nous qui débordaient un peu, développaient exagérément en, et tu me passeras l'expression, tricotant parfois au propre comme au figuré. (*Rires.*) Tu as assumé pleinement toutes les charges liées à cette fonction en assurant ta présence aimable à nombre de manifestations dans notre Canton et au-delà.

Que tu en sois ici sincèrement remercié, avec nos souhaits de bonnes Fêtes et de Bonne Année 2018, qui sera sans doute un peu moins trépidante pour toi.

Monsieur le Président, donc, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'élire à la présidence du Parlement pour l'année 2018 notre cheffe de groupe, Mme Erica Hennequin.

J'ai déjà fait sa présentation détaillée l'année passée alors que nous ne convoitions, beaucoup plus modestement, que la deuxième vice-présidence. Vous la connaissez. Je vais me limiter à vous rappeler qu'elle aura le temps d'assumer sa tâche n'ayant plus d'obligations professionnelles depuis peu. Elle représentera avec aisance le Canton partout en Suisse grâce à ses connaissances en langues nationales, que beaucoup lui envie.

Elle est députée d'Ajoie depuis 11 ans maintenant. Elle a su se faire apprécier de nombreux membres de notre Législatif par ses compétences et son engagement sincère et sans faille en faveur du développement durable, notion qu'elle maîtrise particulièrement bien et sur laquelle elle ne transige pas facilement.

L'année passée, alors que notre tour était venu, vous n'avez pas voulu la porter à la deuxième vice-présidence. Cette décision, vous le savez, nous avait profondément touchés. Mais le temps est passé et nous avons avalé cette décision en acceptant l'idée que notre tour viendra plus tard, beaucoup plus tard.

Pourquoi alors proposer aujourd'hui Erica Hennequin à la présidence directement ? Jusqu'à la proposition faite officiellement par la présidence du groupe PDC à l'instant, à cette tribune, cette candidature était encore conditionnelle. Le maintien, contre vents et marées, de la candidature de Pauline Queloz nous fait franchir le pas. Nous avions déjà décidé de ne pas lui accorder nos voix. Je m'en expliquerai brièvement plus tard. Mais il est évident pour nous aussi qu'une abstention, même résolue et violente, n'atteint d'autre résultat que de faciliter l'élection de l'actuelle première vice-présidente. Nous avons espéré jusqu'au dernier moment que le groupe PDC reverrait sa position et proposerait, par exemple, que Pauline Queloz redevienne deuxième vice-présidente, avec la perspective de devenir présidente de notre Législatif en 2020. L'affaire, son affaire, serait alors réglée. La question de savoir si faute il y a eu ou si la présomption d'innocence doit l'emporter n'aurait plus lieu d'être.

Le PDC a opté pour une autre solution, celle de passer en force avec la candidate qu'il a choisie, même fortement contestée dans ses propres rangs.

Chacun a pu prendre connaissance, en se rendant au Secrétariat pour lire la lettre initiale, des griefs portés par le Tribunal cantonal à l'encontre de la candidate du PDC. Il n'y a pas lieu de s'étendre sur le contenu de cette lettre. Je me limiterai à indiquer que la communication (la première) de la candidate PDC à l'ensemble des parlementaires que nous sommes n'était pas transparente, comme elle a tenté de l'affirmer. Dans ce bref courriel, elle a déclaré qu'elle faisait l'objet d'une enquête administrative. Nous avons rapidement appris ensuite qu'il s'agissait d'une enquête disciplinaire. Ses compétences de juriste, reconnues, ne lui permettent pas de commettre ce type d'erreur. La nuance entre les deux types d'enquête n'est pas négligeable. Elle a voulu clairement minimiser l'importance de la procédure à son encontre.

Puis, ce fut l'escalade. Dans les viseurs conjoints des partisans inconditionnels de Pauline Queloz s'est trouvé rapidement le président du Tribunal cantonal. Jean Moritz, il faut le citer, détesté des mêmes pour son implication dans la Cour constitutionnelle, réglait des comptes personnels, à en croire

ces redresseurs de torts bien mauvais conseillers pour celle qui aujourd'hui est dans l'œil du cyclone. Cet acharnement a poussé les cinq juges à signer un communiqué rectifiant le tir et démontrant que la lettre du tribunal était le fruit d'une réflexion commune avec une conclusion unanime, toutes tendances politiques confondues des membres du Tribunal cantonal. En plus des deux juges issus des rangs du PDC, d'autres membres de ce grand parti, personnalités juridiques de premier plan dans notre Canton, que j'apprécie et que je respecte, n'ont pas émis le moindre doute sur la procédure enclenchée par le tribunal à la demande de la commission des examens d'avocat à laquelle ils participent. Quatre avocats membres, ou du moins très proches du PDC sont également membres de cette commission. Aucun n'est intervenu pour ne serait-ce que s'interroger sur la pertinence de la démarche du Tribunal cantonal vis-à-vis du Parlement.

Le tribunal a-t-il eu raison de jouer les lanceurs d'alerte auprès du Parlement qui doit désigner aujourd'hui sa présidente mais, surtout, d'en faire la première citoyenne de notre Canton ? La réponse nous sera donnée très bientôt. Pour notre part, nous pensons que c'était son devoir. Et le nôtre, en tant que groupe parlementaire insoumis et indigné, est d'offrir une vraie alternative aux députés réunis dans cette salle.

Depuis mercredi, où l'idée de présenter Erica Hennequin s'est quelque peu matérialisée, si j'ose dire, il m'a été dit quelquefois que l'on remettait en cause le tournus admis à la présidence, qui a été cité plusieurs fois aujourd'hui. On sait depuis l'année passée que ce sacro-saint tournus peut connaître des modifications sans l'accord d'une partie des intéressés.

J'aimerais ajouter que le PDC compte 17 députés dans cette salle. Cela représente 28 % des 60 sièges du Parlement. Le sacro-saint tournus lui accordera pourtant peut-être, pour la législature en cours, 60 % des présidences, trois sur cinq : 2016 Anne Roy, on s'en souvient avec bonheur, 2018, ce que nous contestons, et 2020 avec Eric Dobler que nous soutiendrons officiellement. S'il obtient deux présidences cette législature, donc 40 % sans celle à venir, on peut considérer que ses droits sont largement respectés.

Je conclus en vous indiquant que l'alternative que nous vous proposons était incontournable à nos yeux. Et je vous affirme sincèrement qu'à titre personnel, je termine ma plus désagréable intervention à cette tribune durant les quatorze années que j'ai passées au Parlement. Cette intervention a été rendue nécessaire parce que Pauline Queloz n'a pas été conseillée dans son intérêt premier mais par une partie du groupe PDC dans ce qu'elle croit être l'intérêt du parti. Cela me rassure de penser qu'il y a plus de membres du groupe PDC, 11, que de membres du groupe VERTS et CS-POP, nous sommes 10 au total, qui pensent la même chose sur ce point.

Merci d'élire à la présidence du Parlement Erica Hennequin et de sauvegarder ainsi la crédibilité des institutions dont nous sommes les garants.

**Le président** : Nous prenons donc bonne note de la candidature proposée par le groupe VERTS et CS-POP pour la présidence du Parlement 2018 en la personne de Madame la députée Erica Hennequin.

Tous les groupes ayant pu s'exprimer, je vous demande ici si d'autres députés désirent prendre la parole. Cela n'a pas

l'air d'être le cas. Je demanderais donc aux quatre scrutateurs désignés de s'approcher de la tribune. Et je demanderais aux journalistes, s'il vous plaît, de laisser vraiment la totale liberté aux députés de remplir leurs bulletins et, donc, d'arrêter de prendre des photos ou de filmer pendant la durée du vote. Je vous remercie de votre compréhension.

Vous devriez donc avoir sept bulletins par personne. Ça vient. Les scrutateurs sont en train de les distribuer.

*(Distribution et récolte des bulletins.)*

**Le président** : Nous allons procéder à la récolte des bulletins et, sous la surveillance de notre secrétaire, pendant quelques secondes, les journalistes pourront quand même prendre une photo lorsque vous mettez les bulletins dans les urnes mais de ce coin-là et sous la surveillance de notre secrétaire.

Est-ce que tous les bulletins ont été récoltés ? Je suspends donc la séance. Cela va durer quelques minutes et, comme déjà dit auparavant, je sonnerai la cloche et j'attendrai trois minutes avant de reprendre les débats. Merci beaucoup.

*(La séance est suspendue durant le dépouillement.)*

**Le président** : Mesdames et Messieurs les Députés, chers ministres, Mesdames et Messieurs, je vais vous donner maintenant les résultats des élections de ce jour et vous fais part du procès-verbal de l'élection à la présidence du Parlement.

### 39. Elections au Parlement et au Gouvernement

#### 39.1 Présidence du Parlement

##### Résultat du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	2
Bulletins valables :	58
Majorité absolue :	30

Anne Froidevaux (PDC) est élue par 31 voix. Pauline Queloz (PDC) obtient 17 voix et Erica Hennequin (VERTS) obtient 10 voix.

**M. Michel Choffat** (PDC), vice-président de groupe : Monsieur le Président, je demande une suspension de séance.

**Le président** : Monsieur le député Michel Choffat, je vous accorde une suspension de séance de dix minutes. Nous reprendrons donc les débats à 15.56 heures.

*(La séance est suspendue dix minutes.)*

**Le président** : Chers collègues, Mesdames et Messieurs, je vous propose de continuer nos procès-verbaux d'élection.



### 39.2 Première vice-présidence du Parlement

#### Résultat du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins nuls :	11
Bulletin blanc :	1
Bulletins valables :	48
Majorité absolue :	25

Gabriel Voirol (PLR) est élu par 43 voix; 5 voix éparses (*Applaudissements.*)

### 39.3 Deuxième vice-présidence du Parlement

#### Résultat du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	5
Bulletins nuls :	2
Bulletins valables :	53
Majorité absolue :	27

Eric Dobler (PDC) est élu par 49 voix. (*Applaudissements.*) Erica Hennequin (VERTS) obtient 4 voix.

### 39.4 Deux scrutateurs

#### Résultat du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	3
Bulletin nul :	1
Bulletins valables :	56
Majorité absolue :	29

Sont élus : Bernard Varin (PDC) par 49 voix et Nicolas Maître (PS) par 52 voix; 3 voix éparses. (*Applaudissements.*)

### 39.5 Deux scrutateurs suppléants

#### Résultat du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	3
Bulletins valables :	57
Majorité absolue :	29

Sont élus : David Balmer (PLR) et Brigitte Favre (UDC) par 55 voix chacun; 1 voix éparse. (*Applaudissements.*)

**Le président :** Vous avez maintenant entendu les résultats et je vais donner la parole, avec son accord et d'entente avec elle, à la nouvelle présidente du Parlement, Madame la députée Anne Froidevaux. (*Applaudissements.*)

**Mme Anne Froidevaux** (PDC), présidente du Parlement élue : Je prends acte et je respecte la décision de ce Parlement, raison pour laquelle j'accepte mon élection à la présidence du Parlement jurassien pour l'année 2018.

Je suis touchée par la confiance que vous me témoignez mais vous pouvez bien imaginer que tout cet épisode me laisse également un goût amer. Nous avons tous vécu des

moments difficiles et, aujourd'hui, ce n'est pas le moins difficile.

Je vous promets de faire de mon mieux pour représenter nos institutions auprès de la population et à l'extérieur de notre Canton avec tout le respect et l'humilité que cela nécessite.

Je vous remercie encore pour votre confiance et je voudrais également remercier le président sortant du Parlement pour son excellente année présidentielle. Il a, comme cela a été dit, su mener nos débats avec ouverture, respect, dignité et, Fred, c'est vraiment sincère, félicitations ! (*Applaudissements.*)

**Le président :** Il est temps maintenant de passer aux résultats du point 40 de notre ordre du jour, élections au Gouvernement.

## 40. Elections au Gouvernement

### 40.1 Présidence du Gouvernement

#### Résultat du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	10
Bulletins nuls :	2
Bulletins valables :	48
Majorité absolue :	25

David Eray (PCSI) est élu par 45 voix; 3 voix éparses. (*Applaudissements.*)

### 40.2 Vice-présidence du Gouvernement

#### Résultat du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	8
Bulletins nuls :	2
Bulletins valables :	50
Majorité absolue :	26

Jacques Gerber (PLR) est élu par 48 voix; 2 voix éparses. (*Applaudissements.*)

**Le président :** Voilà, chers collègues, Mesdames et Messieurs, il est temps d'entendre notre nouveau président du Gouvernement et, pour ce faire, j'invite Monsieur le ministre David Eray à la tribune. Monsieur le Président élu, vous avez la parole.

**M. David Eray**, président du Gouvernement élu : Le soutien reçu me touche énormément.

En premier lieu, je tiens à vous remercier, Mesdames et Messieurs les Députés, pour votre soutien.

Votre confiance, aujourd'hui, me donne une grande responsabilité pour 2018. Je tâcherai d'être à la hauteur, dans l'intérêt de l'ensemble des citoyens jurassiens.

J'aimerais féliciter et remercier notre président du Parlement. Durant cette année, il a su mener des débats durant lesquels le respect de l'autre a prévalu. Bravo et merci Fred pour ton engagement.

Madame la présidente du Parlement élue, je vous félicite pour votre élection. Et je me réjouis de travailler avec vous en bonne collaboration, dans le souci commun de voir nos deux institutions, le Parlement et le Gouvernement, travailler de la meilleure des manières. L'entente et le respect entre les pouvoirs est à mon sens le gage de réussite pour un Etat démocratique.

Madame la Présidente du Gouvernement, vous avez mené votre équipe d'une excellente manière en 2017. Et ce n'est pas fini, vous êtes présidente du Gouvernement jusqu'au 31 décembre 2017. Profitez au maximum de ces derniers moments ! (*Rires.*) Merci, Nathalie, pour ton excellent travail cette année, récompensé à mi-parcours par le vote historique du 18 juin 2017.

Avec les autres ministres du collège gouvernemental, le travail est parfois dense et intense mais cela reste avant tout un plaisir de travailler avec Nathalie, Charles, Jacques et Martial. Sans oublier Gladys, la nouvelle chancelière, et son équipe qui abattent un boulot énorme. Et avec un vice-président comme Jacques, je suis confiant pour 2018 ! Bravo, Jacques, pour ton élection ! (*Rires.*)

Vous le savez tous ici, dans mon département, j'entends beaucoup parler de mobilité en général et de routes en particulier. Et si, pendant longtemps, c'était plutôt pour regretter des retards ou déplorer des lacunes, aujourd'hui, l'heure est plutôt à la satisfaction.

L'A16, c'est fait.

La H18 a beaucoup évolué du côté des Franches-Montagnes et son entretien sera prochainement remis à la Confédération entre Delémont et Bâle.

Rajoutez à cela, côté ferroviaire, l'ouverture de la ligne Bienne-Moutier-Delémont-Porrentruy-Belfort dans une année presque jour pour jour et nous avons un tableau quasi parfait.

Mais ceux qui me connaissent savent aussi que je suis sensible au développement durable. Prenons donc un peu de hauteur et regardons ce réseau jurassien depuis le ciel. Il a transformé notre paysage et est devenu les racines fortes et étendues du canton du Jura. Et qui dit racines bien ancrées dit un arbre qui peut se développer.

Et c'est ce que je souhaite pour le Jura de 2018.

En premier lieu, l'économie, les arbres fruitiers de notre écosystème. Elle se développe et de nouvelles variétés prometteuses apparaissent régulièrement.

En 2018, le Parc suisse de l'innovation, en collaboration avec Bâle, va déployer tous ses effets avec, en fin d'année, l'ouverture aux chercheurs et aux entreprises du bâtiment du campus technologique entre Delémont et Courrendlin.

Ajoutez à cela un canton qui devient une référence en matière informatique, notamment pour son utilisation dans les administrations publiques.

Et vous serez d'accord avec moi : les fruits seront certainement d'un goût exquis et, si je m'attends déjà à une bonne récolte l'an prochain, les années suivantes seront certainement encore plus abondantes.

De bonnes racines, il en faut aussi pour les fleurs. Elles, on ne peut évidemment pas les manger, quoique, mais elles sont tout aussi essentielles. Parfum, beauté, elles procurent des sentiments agréables ou dérangeants mais laissent rarement indifférent.

Et, cette année, une d'entre elles va éclore, c'est le Théâtre du Jura. Evénement là aussi capital pour notre Canton. Ce nouvel écrivain doit le faire rayonner, l'illuminer ici mais aussi hors de nos frontières. La culture a toujours fait partie de l'ADN de notre Canton. La preuve : depuis que la graine a été plantée, le Théâtre du Jura a dû affronter de nombreux aléas mais les soins et l'attention apportés à ce projet lui auront permis finalement d'aboutir.

Oui, quand ils sont convaincus et qu'on touche à leur façon de vivre, les Jurassiens sont des fleuristes tenaces et talentueux.

Et puis, impossible pour le Franc-Montagnard que je suis de ne pas évoquer le sapin dans ma liste d'arbres extraordinaires de notre belle région. Vous me direz que son utilité est moins évidente que les arbres fruitiers et les fleurs. Je vous l'accorde, mais il a ses qualités.

Premièrement, il sait faire face. Vent, neige, changement de saison, chaleur. Face aux éléments que nous ne pouvons pas contrôler, le sapin résiste et maintient le cap. Parfois, il est piquant mais, chez nous, il est aussi sans aucun doute un abri. A priori plutôt imposant, il a su dans nos régions s'intégrer dans un paysage en le complétant si bien qu'il fait partie de la carte postale de notre Canton.

Ne vous méprenez pas, je ne me prends pas pour un sapin (*Rires.*) mais je suis convaincu que c'est en quelque sorte ce rôle que nous devons tous jouer, Gouvernement et Parlement.

Faire face aux difficultés, et il y en aura notamment sur le plan financier, sans se laisser déborder.

Piquer, c'est peut-être parfois prendre des décisions qui ne sont pas toujours populaires mais nécessaires pour que notre Canton continue de se développer.

Chaque arboriculteur le sait, un arbre en bonne santé doit être régulièrement taillé mais avec intelligence et modération.

Protecteur aussi : ne jamais oublier les plus faibles, c'est là aussi essentiel pour l'équilibre de notre société.

Enfin, s'intégrer dans le paysage, c'est écouter la population, réduire ce décalage entre politicien et citoyen, ressenti de plus en plus fortement.

Pour revenir au développement durable, une récente étude démontre bien ce fossé. 85 % des Suisses sont convaincus que le réchauffement climatique est une réalité. Moins de 20 % font confiance aux politiciens pour s'attaquer au problème.

Mesdames et Messieurs, nous sommes les gardiens de l'écosystème jurassien, ses jardiniers. A nous d'être attentif à sa bonne santé, à nous de le développer, d'être inventif. A nous parfois d'accepter de faire le dos rond quand la nature est la plus forte.

Vous pourrez compter sur moi l'an prochain pour être le garant de cet équilibre si particulier que nous aimons tous. Et je compte sur vous pour me soutenir dans ce travail enthousiasmant. C'est en partant des racines que nous atteindrons des sommets.

Avant de terminer, j'aimerais encore adresser quelques remerciements.

Tout d'abord remercier les collaborateurs et collaboratrices qui occupent les 1'800 postes de l'administration et de l'enseignement. Leur travail quotidien de qualité est la base nécessaire pour le rayonnement de notre Etat.

J'aimerais également remercier mes 350 subordonnés, les chefs des Services, leurs cadres, et tous les collaborateurs du Département de l'environnement. C'est avec une belle équipe que j'ai la chance de travailler et surtout beaucoup de plaisir.

Un remerciement tout particulier à mon secrétariat qui abat un énorme travail, souvent dans l'ombre mais surtout un très bon travail. Merci à Jessica, Catherine et Francesca.

Il ne faut jamais oublier d'où on vient. C'est pourquoi je tiens aussi à remercier mon parti et mon groupe parlementaire. Les séances, les débats riches et intenses sont souvent suivis de moments fraternels et conviviaux. C'est une richesse qu'il faut continuer de cultiver.

Et pour terminer, un énorme merci à ma famille, à mes parents et beaux-parents, qui sont une aide précieuse avec toutes les contraintes ministérielles. Et quand on a la chance d'avoir des enfants comme Emilie et Jeanne, ainsi qu'Adèle et Louison qui sont chez leur grand-papa à Moutier, et bien on se doit aussi de leur consacrer du temps quitte à supprimer parfois des obligations ministérielles. Et bien évidemment que tout ceci est possible grâce à l'aide précieuse et énorme de mon épouse, que je remercie infiniment.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles Fêtes de fin d'année, avec, pourquoi pas, quelques excursions à pieds, en raquettes, à ski de fond ou à ski alpin dans nos stations des Franches-Montagnes.

Mais, surtout, je vous souhaite une belle année 2018 avec une bonne récolte à la clef. Vive le Jura ! (*Applaudissements.*)

**Le président** : Ainsi, Mesdames et Messieurs, nous arrivons gentiment au terme de notre séance mais je vois qu'une main se lève.

**M. Michel Choffat** (PDC) (*de sa place*) : Puis-je encore intervenir ?

**Le président** : Bien évidemment, Monsieur le Député. Vous avez la parole pour votre intervention.

**M. Michel Choffat** (PDC), président de groupe a.i. : Ma jeunesse à cette fonction, guère plus de 24 heures, m'a fait oublier les remerciements habituels. J'espère que vous ne m'en tiendrez pas rigueur, Monsieur le Président, Madame la Présidente.

Alors, merci, Monsieur le Président, merci Fred et gratitude pour ta classe à la présidence du Parlement durant cette année.

Merci aussi à notre ministre Nathalie Barthoulot et gratitude pour tout mais aussi pour cette touche féminine dont notre Gouvernement a besoin.

**Mme Nathalie Barthoulot**, présidente du Gouvernement (*de sa place*) : Tant besoin ! (*Rires.*)

**M. Michel Choffat** (PDC), président de groupe a.i. : Tant besoin.

C'est un moment particulier. J'aurais préféré le vivre dans d'autres circonstances mais, dans l'adversité, il faut savoir rebondir.

Je souhaite que Pauline rebondisse, elle. Elle a la jeunesse, elle a les facultés. Alors, Pauline, si tu m'entends, courage et persévérance.

Mais je voudrais surtout féliciter Anne pour son élection, dans des circonstances certes particulières mais ainsi va la vie !

Rien n'a été prévu mais, malgré tout, nous vous invitons à partager avec Anne un moment de convivialité autour du verre de l'amitié, ici, dans la cafétéria.

Je vous souhaite à toutes et tous Joyeux Noël et meilleurs vœux pour 2018 ! (*Applaudissements.*)

**Le président** : Merci, Monsieur le Député, pour vos mots.

Il est à mon tour de vous adresser la parole, dans ce contexte certes plus que particulier. Mon texte, je ne sais plus s'il est vraiment adapté mais je me laisse la liberté de vous dire ce que j'ai ressenti pendant les onze premiers mois de ma présidence.

Chères et chers collègues, il est temps pour moi de laisser libre le siège de président, Cette place au perchoir, comme il de coutume de le dire, m'a permis de diriger nos débats, de vous observer et donc de connaître un peu plus, durant ces douze séances de cette année 2017, certaines habitudes. D'ici en haut, on remarque les très bavards (*Rires.*). On remarque aussi ceux qui ont une certaine tendance à s'assoupir après la pause de midi. (*Rires.*) Ceux qui tricotent. (*Rires.*) Ceux qui sont pris d'un fou-rire et ceux dont la chaise ne doit jamais être bien chaude ! (*Rires.*)

Mais avant de parler de vous, des ministres qui m'ont tourné le dos durant toute l'année et de mes têtes pensantes qui se trouvent à mes côtés sur ces hauteurs, je vais revenir sur les événements qui ont marqué mon année de présidence.

La présidente 2016, Madame la députée Anne Roy, s'exprimait en ces termes il y a une année, je cite : «Rendez-vous est d'ores et déjà donné le 18 juin 2017 afin d'écrire une nouvelle page de l'Histoire jurassienne et de fêter comme il se doit le retour de Moutier au sein de la famille jurassienne, si tel est le désir exprimé par une majorité de citoyens. A nous d'y contribuer en transmettant un message clair, dans lequel chacun pourra s'identifier et s'engager avec conviction.» (Fin de citation.)

Il est indéniable que cet événement, que nous avons vécu tous ensemble, ce moment unique, historique, merveilleux qui a marqué l'Histoire jurassienne et auquel nous avons eu la chance de participer, sera LE moment de cette année 2017.

Je me rappellerai à jamais de certaines images : l'attente du résultat du scrutin dans ce bâtiment, où la tension était à son paroxysme alors que nous regardions les images en direct de Moutier; l'explosion de joie autour de la table de séance du Gouvernement et les embrassades qui s'en suivirent; l'arrivée (sous escorte policière bernoise) quelque peu tendue à Moutier. En effet, on nous avait débarqués pas très très loin de l'hôtel de ville mais, en fin de compte, on était tout seuls puisque tout le monde était encore vers la gare et, donc, il est vrai que les cent mètres qui nous ont amenés à l'hôtel de ville nous ont vu quelque peu esseulés ! Et puis il y a eu cette liesse populaire, les mots prononcés par les orateurs, ces retrouvailles avec le peuple jurassien aux anges et l'ambiance de la soirée jusqu'au bout de la nuit.

Et puis, il y a eu ce plénum, trois jours après, en date du 21 juin où les déclarations et la présence des militants du «oui» comme du «non» ont marqué mon esprit tant l'émotion fut grande.

Mais au-delà de cet événement historique, il y a tous les autres moments. Il est vrai, je n'ai jamais dû sortir ma carte

d'identité pour des représentations mais j'ai eu l'honneur d'accueillir la Rencontre des bureaux latins ou encore d'organiser la rencontre avec nos homologues des bureaux des deux Bâles en terre jurassienne.

Il y a eu aussi la présence à quelque 120 manifestations, où mon devoir était de représenter fièrement et avec honneur notre institution.

Je l'ai fait avec un immense plaisir, avec une soif de découvrir les multiples richesses de la vie jurassienne. Que de belles découvertes, qu'elles soient associatives, culturelles, sportives, sociologiques ou économiques. J'en oublie sûrement mais ô combien toutes ces représentations m'ont enrichi dans mon savoir et m'ont permis de connaître des personnes extraordinaires. J'en étais déjà conscient. Maintenant, j'en suis davantage convaincu et je peux affirmer haut et fort et avec fierté que, oui, notre République et Canton du Jura est riche, belle et bien vivante !

Je voudrais profiter d'ailleurs de ce moment pour féliciter et remercier toutes ces personnes, ces dirigeants, ces bénévoles qui s'engagent pour faire de leur association, fondation, école, et j'en passe, une image et une carte de visite importante pour notre Canton.

J'ai essayé de remplir au mieux et au plus près de ma conscience cette tâche que vous m'aviez confiée il y a une année. Les invitations ont été riches, nombreuses, fructueuses, et je crois pouvoir dire qu'avec la complicité de la vice-présidente et du deuxième vice-président, nous avons répondu présents.

Je dois avouer que ma joie fut d'autant plus grande de participer à ces représentations car j'ai eu l'honneur de passer la plupart de celles-ci avec des personnes que j'ai appris à connaître davantage durant cette année. Madame la Présidente du Gouvernement, chère Nath, quel privilège d'avoir vécu cette année avec toi, seule représentante féminine de notre Gouvernement !

Je pense que nous avons su mélanger le professionnalisme que l'on se doit de tenir avec la légèreté et l'humour qu'il faut pour que cette tâche soit des plus agréables à assumer. Sincèrement, ce fut parfait. Voilà ! *(Rires et applaudissements.)*

Je me permets donc d'interrompre ici un instant mon intervention pour te fleurir, chère Nathalie, et te remercier. *(Le président remet un bouquet de fleurs à la présidente du Gouvernement.) (Applaudissements.)*

Merci à toi, Monsieur le Ministre, cher Martial, car il y en a eu des moments partagés, des poignées de mains aux remises des diplômes ou aux différents événements à dimension culturelle. Merci à vous, les ministres Charles, David et Jacques, mes rois mages en quelque sorte... *(Rires.)* – C'est Noël ! – qui ont toujours eu les mots pour me mettre à l'aise et qui, parfois, me rappelaient que j'étais le premier citoyen de ce Canton en me disant : «Eh Fred, viens ici ! Tu dois devant, t'es le premier citoyen du Canton !». Merci à vous cinq pour votre professionnalisme et la classe avec laquelle vous assumez vos fonctions !

Puisque nous sommes dans les remerciements, je m'adresse maintenant à notre vice-présidente et au deuxième vice-président pour saluer leur grande disponibilité et leur sérieux. Ils ont, à eux deux, su prendre le relais à chaque fois que cela était nécessaire et, pour un président, il est bon de pouvoir compter sur quelqu'un et demander parfois conseil.

Gratitude et remerciements enfin, et les mots sont encore sans doute un peu faibles pour la précieuse et indispensable collaboration du Secrétariat du Parlement. Un merci tout particulier à Jean-Baptiste Maître, à Nicole Roth et Louis-Philippe Seuret pour leur disposition et leur façon de travailler. Même débordés, il semble que l'on ne les dérange jamais !

Lorsque l'on passe une année riche et intense comme celle que je viens de vivre, il faut aussi être bien entouré. Avoir une famille sur laquelle on peut compter. Des amis et des proches qui doivent être présents quand on en a besoin et qui doivent accepter que le retour de ce qu'ils donnent est difficile à rendre par manque de temps. Des collaborateurs professionnels qui assument les tâches durant les absences. Merci à toutes ces personnes qui ont répondu présentes, en particulier à mes deux filles qui me rappellent d'ailleurs souvent le retour en voiture de Moutier à Delémont en compagnie de Madame la ministre, de certains collègues députés. Je ne vous dirai pas combien mais je peux vous dire que nous étions «encastés» dans une petite voiture, coincés entre des paires de skis. Elles me le rappellent très régulièrement. *(Rires.)*

En ce jour d'élection, je tiens à féliciter Anne Froidevaux. C'est vrai que ce sont des circonstances particulières mais ton expérience, Anne, au sein de ce Parlement, au sein du Bureau, ton savoir, l'envie de découvrir et l'amour que tu as pour le Jura feront que tu sauras pleinement assurer et remplir les devoirs de ta nouvelle charge.

Un mot à Pauline enfin. Ces quelques mots pour espérer et souhaiter que, dès aujourd'hui, tu auras des jours meilleurs par rapport à ce qui s'est passé ces derniers temps et que tu auras le courage et la force de rejoindre les rangs du Parlement.

Bravo à Gabriel Voirol qui accède au perchoir et qui aura une vue encore plus surplombante qu'à présent ! Également sincères félicitations à notre collègue Eric Dobler qui accède au rang de deuxième vice-président.

Côté Gouvernement, c'est à Jacques Eray et David Gerber... *(Rires.)*

**M. Jacques Gerber, ministre (de sa place) :** T'as réussi !

**Le président :** Elle était facile puisqu'on avait parié un apéro que, si je me trompais trois fois, il me le paierait ! Donc, je suis heureux. *(Rires.)*

Félicitations donc à David Eray et à Jacques Gerber, auxquels j'adresse mes félicitations pour leur brillante élection, tout comme aux scrutateurs. Il reste un «PICS» aux hautes sphères cantonales...

Je terminerai mes propos en vous remerciant vous, chères et chers collègues députés. Diriger les débats de ce Parlement tout comme ceux du Bureau fut une expérience enrichissante qui me servira à l'avenir. Durant les six premiers mois de l'année, vous avez fait preuve et démontré que le travail en commun porte ses fruits et la venue prochaine de Moutier dans le canton du Jura en est le parfait résultat. Par la suite, vous avez su démontrer toutes vos capacités, et ceci même dans des grands dossiers, à gérer ceux-ci avec tout le professionnalisme qu'il faut.

Je souhaite simplement que notre institution puisse continuer à travailler ainsi et que l'épisode malheureux qui marque la fin de cette année n'entrave pas l'excellent travail qui a été accompli jusqu'à présent.

Vous commencez à me connaître. Alors, je ne peux pas terminer mes propos sans vous dire à quel point j'ai eu du plaisir à partager cette année en votre compagnie. Comme je le disais avant, ce qui me plaît particulièrement dans la politique, c'est qu'au-delà de nos convictions partisans, il y a cet aspect humain que chacun de vous entretient. J'ai côtoyé chacun d'entre vous cette année lors d'une représentation, au café du coin et à l'heure de l'apéro, à un match de foot, dans une église ou simplement juste pour discuter quelques minutes. Je suis fier de vous avoir rencontrés et c'est un peu comme dans le monde du parapente, il semble qu'il y a longtemps qu'on se connaît. Et c'est ça qui est beau dans la vie !

Vous m'avez donné votre confiance. J'espère ne pas vous avoir déçus. En tous les cas, j'aurai tout essayé pour donner le meilleur de moi-même. Merci beaucoup, vous êtes «top» !  
*(Applaudissements.)*

**Le président** : Voilà ! comme dirait la ministre ! *(Rires.)*  
On y va !

En fin de compte, un apéritif sera servi juste ici, dehors, à l'extérieur, et qui sera offert... Ah... qui sera offert dans le couloir par notre nouveau président du Gouvernement, que je remercie.

Je me permets de vous souhaiter, à toutes et tous ainsi qu'à vos proches, d'excellentes et de joyeuses Fêtes de fin d'année. Profitez de cette trêve politique pour vous ressourcer, pour vous reposer et que l'on puisse recommencer l'année prochaine avec les meilleures possibilités possibles.

Merci beaucoup et belle fin de journée ! *(Applaudissements.)*

*(La séance est levée à 16.30 heures.)*

